

Nantes, le 9 octobre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020

La Région soutient la ruralité en Mayenne (53)

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 25 septembre 2020, sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 4^{ème} enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 1,3 M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont **481 452 € à 14 projets en Mayenne**.

Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région intervient pour soutenir les acteurs locaux et améliorer le quotidien des Ligériens.

7 projets en Nord Mayenne

Grazay : une aide régionale de 44 069 € pour l'achat et la réhabilitation de bâtiments communaux, la réfection de la toiture de l'église et l'achat d'une maison en vue de sa transformation en commerce *(2)

La Commune souhaite engager des travaux sur plusieurs bâtiments communaux :

- La réfection complète de la toiture du hangar technique
- La mise aux normes d'accessibilité de : la salle des fêtes, la chapelle, l'église, l'escalier de la maison des assistantes maternelles et des vestiaires du terrain de football
- La réfection complète de la toiture de la mairie
- La rénovation complète de la couverture de l'église
- Le remplacement du parquet et des portes de la salle des fêtes ainsi que son isolation
- L'achat d'une maison place de l'église, pour la transformer en bar-épicerie associatif suite à la fermeture du dernier commerce de la Commune.

Saint-Georges-le-Flécharde : une aide régionale de 22 488 € pour la création et l'aménagement d'une voie douce *(2)

Le projet de voie douce entre la Commune de Saint-Georges-le-Flécharde et Vaiges s'inscrit dans un objectif de développer et de valoriser les liaisons douces entre les communes pour des déplacements de loisirs ou utilitaires. Ainsi, ce nouvel itinéraire de 2 110 m, devra permettre de :

- Relier et rapprocher les centres-bourgs
- Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes
- Disposer d'un cadre environnemental agréable et de préserver l'environnement en réduisant les trajets en voiture de courte distance
- Prolonger les chemins de randonnées du secteur.

Montreuil-Poulay : une aide régionale de 46 948 € pour des travaux de rénovation de la partie à usage scolaire de la salle polyvalente *(2)

La salle polyvalente de la Commune accueille des événements privés mais également la cantine scolaire ainsi que les activités scolaires et sportives. Le projet porte sur la rénovation de cette partie à usage scolaire, avec l'amélioration de l'isolation thermique et acoustique et la mise aux normes d'accessibilité, afin d'améliorer l'accueil du public et la consommation énergétique du bâtiment. Deux extensions sont également prévues, la toiture du bâtiment et les menuiseries extérieures seront rénovées et la redistribution des pièces du bâtiment permettra d'en optimiser l'utilisation.

Saint-Aignan-de-Couptrain : une aide régionale de 4 660 € pour des travaux de réfection de l'école *(2)

L'école de Saint-Aignan-de-Couptrain accueille actuellement 40 élèves. Afin de les accueillir dans de meilleures conditions, la municipalité a décidé de lancer des travaux de réfection de la cour et de la classe. La cour, très dégradée, n'offre pas des conditions de sécurité optimales pour les enfants et l'enrobé va donc être refait ; des bancs seront par ailleurs installés autour des arbres. Enfin, la salle de classe sera repeinte et les dalles du plafond remplacées pour rendre celle-ci plus accueillante.

Saint-Julien-du-Terroux : une aide régionale de 10 144 € pour la restauration de l'église *(4)

La très belle église de Saint-Julien-du-Terroux, très épurée, est habillée de deux vitraux de Bernard Chardon, qui viennent ajouter un peu de couleur à son chœur. L'édifice va faire l'objet d'une restauration, soutenue par la Région des Pays de la Loire.

Saint-Julien-du-Terroux : une aide régionale de 14 758 € pour des travaux d'aménagement de la sécurité en agglomération *(5)

Les travaux concernent la traversée d'agglomération, la RD 147, qui supporte sur cette portion un trafic très dense avec de nombreux poids lourds et dont la largeur et le tracé rectiligne favorisent la vitesse. La largeur de la voie sera donc réduite, des aménagements routiers seront installés (écluses, chicanes, avancées de trottoirs) ainsi qu'une priorité à droite. L'objectif de ce projet est principalement de réduire la vitesse sur la traverse d'agglomération : les entrées et sorties d'agglomération seront marquées, les piétons seront protégés et la chaussée sera réduite pour agrandir le trottoir et y installer des pots végétalisés.

Sainte-Marie-du-Bois : une aide régionale de 63 256 € pour la requalification et la sécurisation de la traverse d'agglomération et travaux sur l'église *(5)

À la suite des travaux intervenus lors de la réfection du réseau d'eaux pluviales, la Commune de Sainte-Marie-du-Bois a souhaité pouvoir réaliser un aménagement permettant à la fois de requalifier et de sécuriser sa traverse d'agglomération.

Parallèlement, la municipalité souhaite engager des travaux qui s'avèrent nécessaires sur une partie de la couverture de son église.

*3 projets en Centre Mayenne***Saint-Denis-du-Maine : une aide régionale de 48 716 € pour l'aménagement du bourg et la réhabilitation du patrimoine communal *(2)**

La Commune souhaite engager un projet portant sur trois aménagements :

- La construction d'une salle multigénérationnelle (en relation avec la construction de logements locatifs destinés aux personnes âgées) qui sera susceptible de servir aux personnes âgées, aux PMR et aux associations communales
- Des travaux de sécurisation rue du Paradis avec réaménagement de l'espace « propreté »
- La réhabilitation d'un logement communal avec changement des menuiseries.

Bouère : une aide régionale de 12 640 € pour la restauration des vitraux de l'église *(4)

L'église de Bouère est une église romane des XI et XIIèmes siècles, restaurée au XIXème siècle, dédiée à Saint-Cyr et à sa mère Sainte-Julitte. Elle occupe une place importante dans le centre de la commune, et est bâtie en forme de croix latine. Elle a connu plusieurs étapes de construction et Foulques de Bouère a fait bâtir l'édifice roman, inauguré en 1062. L'édifice va aujourd'hui faire l'objet d'une restauration de ses vitraux.

Val-du-Maine - Commune déléguée de Ballée : une aide régionale de 75 000 € pour la réhabilitation d'un bâtiment pour accueillir la mairie principale *(5)

La Commune souhaite réhabiliter le bâtiment de l'ancienne école pour accueillir la mairie principale. En effet, la mairie actuellement située sur la Commune déléguée de Ballée, n'est pas accessible aux PMR et les locaux ne sont pas adaptés aux différentes activités de la municipalité. Le projet consiste en l'aménagement d'un espace citoyen, accessible à tous, avec création d'un « îlot numérique » pour aider les administrés dans leurs démarches.

Le bâtiment regroupera l'agence postale, la banque alimentaire ainsi que les associations et services de la Commune. Situé à proximité des espaces commerciaux, l'ensemble des services seront ainsi regroupés en cœur de village, l'objectif étant de revitaliser le centre-bourg.

*4 projets en Sud Mayenne***Bouchamps-lès-Craon : une aide régionale de 30 973 € pour l'aménagement et la sécurisation des rues du centre-bourg et la création d'un plateau multisports *(2)**

Le projet de sécurisation du centre-bourg prévoit l'aménagement d'une liaison piétonne dans la zone de la salle des fêtes et de l'école ainsi qu'au lieu-dit « La Chapelle ». Il permettra aux piétons de rejoindre ces sites en toute sécurité grâce à la création d'une liaison piétonnière en bordure de la voirie communale. Le projet de création du city-stade, à proximité du complexe scolaire Jean de la Fontaine et du terrain de tennis, vise à permettre la pratique sportive aux habitants et à créer un lieu de convivialité et de rencontres dans le centre-bourg.

La Chapelle-Craonnaise: une aide régionale de 26 800 € pour la rénovation de la salle des fêtes *(2)

La salle des fêtes de la commune, ne répondant plus aux besoins actuels, doit être modernisée. Une rénovation thermique et acoustique sera réalisée et le bâtiment sera modernisé tant en extérieur qu'à l'intérieur. Les faux plafonds seront refaits, les sols seront rafraîchis et de nouvelles peintures seront réalisées. Le projet prévoit également la démolition d'une extension qui accueillait la chaufferie.

Laubrières : une aide régionale de 31 000 € pour des travaux divers d'investissement communaux relatifs à l'équipement, la sécurité et l'accessibilité *(2)

La Commune souhaite lancer divers projets d'aménagement et d'investissement :

- La sécurisation de l'accès au bourg pour les véhicules et les piétons rue du Presbytère
- La mise en accessibilité de la salle de réunion de la mairie
- Le changement de la porte de l'accueil de la mairie (isolation et sécurisation)
- La construction d'un local de rangement pour stocker le matériel de la cantine scolaire dans la salle des fêtes communale.

Livré-la-Touche : une aide régionale de 50 000 € pour la rénovation de la salle des fêtes *(2)

La Commune souhaite rénover sa salle des fêtes, régulièrement utilisée pour des réunions familiales, afin de le rendre plus attractif. Le projet prévoit : le déplacement des vestiaires ; la création de sanitaires PMR et d'un hall d'entrée ; l'isolation thermique et phonique du bâtiment ; la réfection de la toiture ; l'ajout d'une terrasse extérieure et la création d'un parvis. Il s'agit de remettre aux normes le bâtiment, d'en améliorer le confort thermique et acoustique, et de rénover l'intérieur pour créer un lieu plus lumineux et fonctionnel.

L'équipement comprendra une salle principale avec une scène, une salle secondaire, un hall d'entrée, des cuisines et un bar ainsi qu'un local technique.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :**

le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 15 subventions ont été attribuées pour un montant global de 162 k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 9 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit notre combat pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 18 subventions ont été attribuées pour un montant global de 627 k€ en Pays de la Loire.

***(3) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 11 subventions ont été attribuées pour un montant global de 152 k€ en Pays de la Loire.

***(4) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 9 subventions ont été attribuées pour un montant global de 233 k€ en Pays de la Loire.

***(5) Fonds Pays de la Loire Relance investissement communal :** la pandémie de virus COVID-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale d'une ampleur exceptionnelle. Avec la reprise de l'activité vient le moment de la relance de notre économie et le Conseil régional a souhaité prendre toute sa part dans ce nouveau défi et mobiliser l'ensemble des moyens humains, financiers et techniques dont il est capable. Dans ce cadre, le plan de relance s'articule autour de 145 mesures pour PROTÉGER, SOUTENIR et ACCELERER. Avec ses 145 mesures, la Région fait le choix d'agir vite et fort afin de provoquer un rebond le plus rapide possible de l'économie ligérienne. En termes financiers, ce plan de relance représente un effort financier massif de 332 millions d'euros pour la Région.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92